~~[illegible]~~

Rapport d'une observation envoyée par monsieur Sabarot m^tre en chirurgie a nisme sur une amputation a Lambeau a L'occasion d'un sphacele

Monsieur Sabarot fut mandé le 7. aoust 1767 par un de ses Confreres pour visiter un homme agé de 30 ans, fort et vigoureux, dont la jambe gauche etoit sphacelée depuis l'articulation du pied jusqu'a cinq pouces audessous du genouil avec denudation de l'os anterieurement, dilaceration des muscles jambier anterieur et du gros orteil, les vers rongeoient ces parties il y avoit sur le pied des phlictenes: la partie posterieure appellée gras de la jambe sembloit exterieurement assez saine quoy que dans l'epaisseur on y appercevoit des chairs durcies, gravieres qui entrelardoient cette partie. —

× lorsque m^r Les choses etoient dans cet etat ^× Sabarot fut mandé et on luy dit que ces desordres avoient succedés a un erysipele occasioné par l'immersion des pieds du malade dans l'eau rousseatre d'un marais qu'il avoit fauché quelques jours auparavant: il decida alors qu'il n'y avoit d'autre resource pour conserver la vie du malade que de luy faire l'amputation, les consultans mandés en convinrent aussy: il y en que dans la maniere de la faire qu'on ne fut pas d'accord

ARC 58
n° 29

monsieur Sabarot seul de son avis préfera de la faire a lambeau et y procéda le 10. de la maniere recommandée + avant par les auteurs de cette methode; on leva le 1er appareil au bout de 48 heures (et cela probablement par l'amas de sang sous le lambeau) il s'en trouva effectivement plus d'une livre tres foetide malgré plusieurs ligatures faites aux arteres, et l'application de lambeau sur le moignon: le 15 on fut obligé de faire une incision de trois pouces d'étendüe pour donner issue a des matieres sanieuses retenues dans le fond de la playe: du 20 au 22 il se détacha une esquille, quelques jours apres une autre. vers le 4. 7bre la playe parut comme guerie et etoit d'un pouce de diametre lorsque le malade tomba sur le moignon alors la playe devint plus grande il survint de longues et abondantes supurations pendant lequel tems il sortit encore plusieurs esquilles, et le malade ne fut gueri qu'au bout de deux mois.

examinons aprésent si la methode que monsieur Sabarot a employé est préferable à l'ancienne et quelles sont les raisons qui la luy ont fait préferé:

1° dit il pour conserver tout ce que le gras de la jambe avoit de plus sain. et pour cela faire il a été obligé de dissequer le lambeau de maniere a le reduire a un pouce d'epaisseur -

2° pour eviter l'hemorrhagie, a la levée du 1er appareil il sortit plus d'une livre de sang caillé.

3° pour prévenir l'exfoliation des extremités osseuses, il s'est detaché plusieurs esquilles et en differens tems pendant la cure qui a durée deux mois.

4° pour empêcher les grandes suppurations suites ordinaires de l'autre methode, et qui entrainent si souvent avec elles la fievre lente, le marasme &c — La playe a suppurée tres abondamment et tres longtems.

5° enfin pour conserver au moignon toute sa force, et tous les mouvements qui luy sont propres en conservant les muscles qui s'attachent a cette partie. pour cette raison elle ne nous paroit pas ~~justement~~ quoique quelques partisans de cette methode l'~~ont~~ ayent avancé avant mr Sabarot car ~~a~~ les muscles que l'on conservent et qui forment le lambeau sont ceux qui font agir le pied et ses doigts et ne sont d'aucune utilité au mouvement et a la force du moignon: ~~?~~ ils sont au contraire ceux qui environent la cuisse et dont les attaches mobiles sont a la partie supérieure du moignon, alors dans l'une et l'autre methode ces muscles sont conservés et tout le secret qu'il y a pour conserver au moignon autant qu'il est possible ses mouvemens c'est de le flechir et étendre par degrés pendant la cure. —

Nous jugeons donc que monsieur Sabarot a fait

l'amputation de la jambe a lambeau pour avoir
le plaisir de la faire, surtout si nous nous rappelons
quil dit avoir été obligé de reduire le lambeau a un
pouce d'épaisseur, que d'ailleurs elle est beaucoup plus
longue, beaucoup plus douloureuse et sujete a plus
d'accidens que la methode ordinaire; d'ou nous concluons
que cette observation ne peut entrer dans les travaux
de l'academie et ne nous engagera jamais a faire l'amputation de
la jambe a lambeau

Sabatier Louis Sue Dupouy
ce 2. juillet 1772.